

Règlement de manoeuvre de l'artillerie

Titre(s): Règlement de manoeuvre de l'artillerie [Texte imprimé] : Modificatif N°1 (Approuvé le 27 octobre 1956 sous le n°11955 E.-M. A./3/E. G.) / Ministère de la défense nationale. Secrétariat d'État à la guerre. État-Major de l'Armée (3e Bureau) . Troisième série (Emploi). Titre XXV, L'Artillerie antiaérienne au combat. A) Les F.T.A. dans la zone de combat

Auteur(s): France Ministère de la défense 1936-....

Mention d'édition: Édition n°1

Editeur, producteur: [Paris] : [Limoges] : [Nancy] : [Impr. Charles-Lavauzelle et Cie] [1957]

Description matérielle: 1 fasc. (17 p.) ; 22 cm

Note(s): Art. 408

Sujet - Nom commun: Forces armées françaises -- Règlements
Artillerie antiaérienne